

Appel à Candidature Interne et Externe Expert(e) Technique au rang de Chef(fe) de Service Direction Systèmes d'Information

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/02 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne et externe pour occuper le poste d'**Expert(e) Technique au rang de Chef(fe) de Service « Digitalisation des Aéroports »** au sein de la Direction Systèmes d'Information. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Missions :

En collaboration avec le Département Digital Factory et avec le Département Etudes et Projets :

- Piloter les projets de transformation digitale de l'ONDA ;
- Participer à la mise en place d'une infrastructure intelligente "Smart Airport" et à la digitalisation du parcours des passagers et des processus d'exploitation des aéroports ;
- Réaliser des benchmarks et des études sur des solutions aéroportuaires intelligentes et assurer une veille technologique.

⇒ Activités principales :

Benchmark & veille technologique sur son domaine d'activité :

- Réaliser des benchmarks sur des solutions aéroportuaires intelligentes ;
- Assurer une veille technologique en matière de digitalisation aéroportuaire ;
- Réaliser les études d'opportunités et proposer les évolutions jugées nécessaires.

Transformation digitale aéroportuaire :

- Recenser, formaliser et analyser les besoins des aéroports en matière de digitalisation ;
- Participer à la mise en place d'un plan de transformation digitale aéroportuaire ;
- Participer à l'évaluation et au choix de solutions digitales aéroportuaires ;
- Disposer d'une vision d'urbaniste pour assurer la cohérence de l'architecture applicative et fonctionnelle des projets de digitalisation avec les systèmes existants ;
- Lancer les études et piloter les projets de digitalisation aéroportuaire.



- Élaborer les préconisations des évolutions de solutions aéroportuaires dans une recherche constante d'optimisation des coûts et d'amélioration de l'expérience du client.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous son autorité et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- Assurer la gestion et la formation du personnel de son entité dans le respect des politiques et procédures de l'ONDA ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire.

Contrôle interne et Management de la performance :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

- **Niveau d'étude requis :** Ingénieur(e) d'état
- **Formation / Spécialité :** Ingénieur(e) d'état en génie informatique ou génie logiciel ou équivalent
- **Nature de l'expérience recherchée :** Digital factory
- **Pré requis :** Expérience minimale de 6 ans dans l'I.T. dont 3 ans minimum en tant que chef(fe) de projet digital.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s)(*) ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;



- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

NB :

(*) Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée en cas où le diplôme est délivré par un établissement d'enseignement privé ou par un établissement étranger et éventuellement d'une copie du bulletin officiel.

ARTICLE CINQ/- MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à l'adresse **appel_candidature@onda.ma** (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu).

ARTICLE SIX ET DERNIER/- DELAI DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur candidature du **03 JUIN 2022** au **17 JUIN 2022** date de rigueur.

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus. *K*

P/B
Direction Générale
La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH
المكتب الوطني للمطارات
OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

